

Le Contrat de rivière

Dyle-Gette

et affluents

Le Contrat de rivière en un clin d'œil !

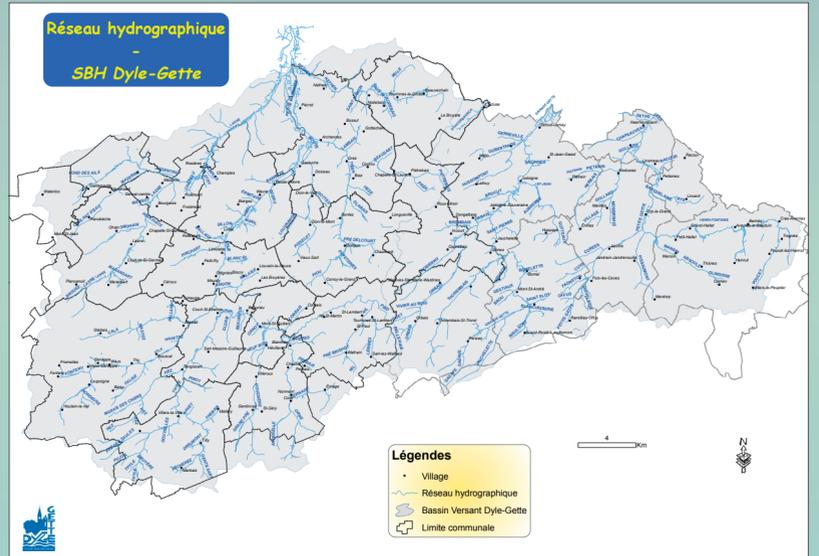
Le Contrat de rivière Dyle-Gette rassemble les personnes qui mènent des actions pour protéger et améliorer les rivières. Les partenaires sont la Région wallonne, les Provinces, les Communes mais aussi les associations environnementales, les pêcheurs, les agriculteurs...

Le territoire (bassin) Dyle-Gette a une taille de **1020km²** (à peu près 30km x 30km).

Il est composé de deux grands cours d'eau : la **Dyle dont la source est à Genappe** (Houtain le Val) et la **Gette qui prend naissance à Perwez**. Les principaux affluents de la Dyle sont le Train, l'Orne, la Thyle, la Nethen, la Lasne...alors que ceux de la Gette sont la Petite Gette, l'Orbais, le ruisseau Henri Fontaine...

Toutes ces rivières mises bout à bout représentent une distance de **945 kms !**

Le sol du bassin Dyle-Gette est principalement utilisé pour les besoins de **l'agriculture (60%)**, viennent ensuite les terres occupées par les habitations (29%) et les forêts (11%).



Les rivières subissent encore beaucoup de pollutions et autres agressions suite aux activités humaines ou aux comportements irrespectueux.

Ces problèmes prennent la forme de **rejets d'eaux usées de dépôts de déchets (verts, ménagers, inertes..)** d'érosions des berges par le bétail, de **pulvérisations d'herbicide, ...**

La présence de plantes exotiques invasives **empêche les plantes locales de se développer**. Les principales sont la Renouée du Japon, la Berce du Caucase ou la Balsamine de l'Himalaya.



Déchets irrespectueux

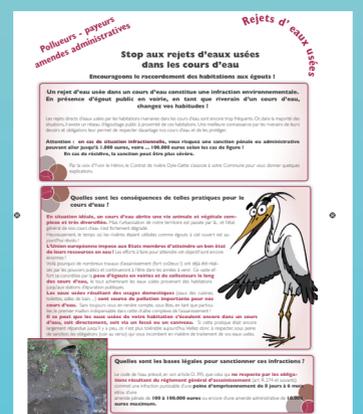


Heureusement, le Contrat de rivière Dyle-Gette et ses partenaires veillent au grain et proposent des solutions. En voici quelques exemples :

600 panneaux ont été placés pour **indiquer aux habitants la présence et le nom de chaque cours d'eau**.



Les agriculteurs doivent poser **des passerelles et des clôtures** pour protéger les cours d'eau du bétail.



Yvon le Héron présente **les infractions environnementales sur des fiches**.

Les cours d'eau **sont nettoyés** mais il y a encore beaucoup de travail à faire !



Des entreprises et des bénévoles **arrachent la Balsamine de l'Himalaya et la Berce du Caucase**.



Le Contrat de rivière Dyle-Gette est soutenu par la Région wallonne, les Provinces du Brabant wallon et de Liège et les 23 communes du bassin Dyle-Gette